## Elections Législatives

## Scrutin de Ballotage du 25 Novembre 1962



# Henri CLEMENT

Conseiller Général, MAIRE de DONZY

*Candidat Républicain d'Entente Démocratique*

*SUPPLÉANT :* **Pierre GENTY**

MAIRE de NEUVY-sur-LOIRE

# Electrices, Electeurs,

Les résultats du premier tour de scrutin me font un **DEVOIR** de me présenter au deuxième tour.

Une majorité de suffrages a été dispersée entre trois candidats qui totalisent ensemble : **14.000** voix, contre 11.000 au communiste et 10.000 à l'U. N. R.

JE SUIS, de loin, le mieux placé des trois candidats pour permettre UN **REGROUPEMENT** des voix **REPUBLICAINES** au second tour.

— **Seule ma Candidature peut faire échec aux extrêmes**

— **Seule ma Candidature peut permettre aux ELECTEURS les PLUS NOMBREUX, de faire respecter leur MAJORITÉ du premier tour.**

Sur 53.000 électeurs, 32.000 ne sont ni U.N.R., ni communistes. ILS SONT LA **MAJORITÉ**. ILS doivent être **REPRÉSENTÉS**.

ELECTEURS DU CENTRE, soucieux de la Défense de vos **DROITS** et de vos **LIBERTÉS**.

## VOUS ÊTES LES PLUS NOMBREUX —

## FAITES RESPECTER VOTRE MAJORITÉ

Ceux qui veulent rester **LIBRES** de se faire entendre quoi qu'il arrive, ne peuvent s'abandonner :

— **ni aux " inconditionnels " du NON**

— **ni aux " inconditionnels " du OUI**

**UN FAUX DANGER** : Chacun des extrêmes ESSAIERA DE **DISLOQUER** cette **MAJORITÉ**, en se servant de l'autre comme épouvantail. L'U.N.R. prétendra que ma candidature favorise le communiste. Et de l'autre côté on soutiendra l'inverse.

Or, dans le « Journal du Centre » du 15 Mars 1958, pour justifier le maintien de l'actuel candidat U.N.R. et répondre à l'accusation de « faire passer le communiste » le candidat écrivait que : **CETTE PROPAGANDE** était **ODIEUSE** » et son parti ajoutait :

*« Que l'on prenne les résultats électoraux de 1951, de 1956 ou du premier tour 1958, les voix non communistes ont toujours été largement supérieures au double du chiffre obtenu par le communiste. Ce qui démontre clairement que deux candidats non communistes peuvent se les partager sans danger ».*

La situation est encore la même en 1962 dans la circonscription de Cosne.

En réalité **LE VRAI DANGER** pour les **DEUX EXTRÊMES**, c'est la majorité qui ne les a suivis ni l'un, ni l'autre.

Une bataille entre les extrêmes serait **INDÉCISE** et **DANGEREUSE**. Nul ne sait qui serait vainqueur.

Mais **LA SÉCURITÉ**, c'est le **REGROUPEMENT** sur le Centre pour faire échec aux AVENTURES résultant de la dispersion sur les extrêmes. Les chiffres prouvent que c'est possible. Il suffit de le vouloir.

**VOUS ÊTES LES PLUS NOMBREUX**

**FAITES RESPECTER VOTRE MAJORITÉ**

**Ne vous laissez pas leurrer par les minorités**

**CIRCONSCRIPTION DE COSNE : 53.000 ELECTEURS**

| Minorité communiste | **Majorité Ni Communiste, Ni U. N. R.** | Minorité U.N R. |
|---|---|---|
| 11.000 | **32.000** | 10.250 |
| | **Un SEUL représentant CLÉMENT** | |

## Pas d'Abstentions

## Votez au Centre

## VOTEZ, faites VOTER pour

# Henri CLÉMENT

*Candidat Républicain d'Entente Démocratique*
*Docteur-Vétérinaire*
*Vice-Président du Syndicat des Vétérinaires*
*MAIRE de DONZY depuis 1947*
*Conseiller Général du Canton depuis 1955*

Imp. Rapide du Val de Loire — COSNE - Nièvre -